

Bulletin Municipal



LAIROUX

JANVIER 2024



L'Année 2023 en Photos



Directeur de la publication : **CÉDRIC GUINAUDEAU**, Maire
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Réalisation maquette : **CLAIRE BOUCHEREAU**, Adjointe au Maire
Crédits photos : Mairie de Lairoux, A. Lamoureux pour CCSVL
Impression : Imprimerie LIO - Luçon
Imprimé en 420 exemplaires

Sommaire



État Civil 2023..	3
Mot du Maire ..	4
Les Services Municipaux ..	5
Les Délibérations 2023 ..	6
Comptes Administratifs 2022 ..	8
Tarifs Communaux 2024..	9
Projets Municipaux ..	10
La Fin du Mur du Gorgeais ..	12
L' Action Sociale à Lairoux ..	13
École Publique Les Bergeronnettes. ..	14
Les Services Périscolaires..	15
Église Saint-Pierre ..	16
Les Anciens Combattants ..	16
Lairoux Patrimoine ..	17
Amicale Laïque de Lairoux ..	18
Les Rouches ..	19
Société de Chasse Lairoux-La Claye ..	20
La Gymnastique Volontaire ..	21
Club de La Joie de Vivre ..	22
Lairoux Line Stone ..	22
Enfance et Jeunesse..	23
Communauté de Communes..	24
Office de Tourisme ..	25
Numéros Utiles ..	26
Entreprises de la Commune ..	27

État Civil 2023

Naissances

Maëlo STOSS né le 23 juin 2023
Maya MANNONI née le 3 juillet 2023
Gabriel BEGAUD né le 27 août 2023

Pour les parents ou futurs parents non mariés, pensez à faire une reconnaissance anticipée à la Mairie avant la naissance. Celle-ci permet de déterminer la filiation de l'enfant.

Mariages

Jean-François GILME & Isabelle WAEYEMBERGE le 10 juin 2023
Teddy HEIDELBERGER & Laure DAVID le 1 juillet 2023
Frédéric RAMBAUD & Christelle BABARIT le 15 juillet 2023
Vincent GUYONNEAU & Lisbeth DEVAUX le 15 septembre 2023

Décès

Ernest HELFRID le 9 janvier 2023
Arlette TOUTIN le 16 mai 2023
Yves VINCENT le 26 juin 2023
Alain BAREAU le 3 juillet 2023
Athanase GUINAUDEAU PASQUIER mort-né le 8 août 2023
Odile GUILLOTON née CRIARD le 25 octobre 2023
Jean SANDRI le 20 décembre 2023





Mot du Maire

Chères Lairousiennes, chers Lairousiens,



Alors que l'année 2023 vient de s'achever, le nouvel an génère comme à chaque fois cette sensation de renouveau, de régénéscence. Une nouvelle dynamique pour une nouvelle année ! C'est cette aspiration qui nous porte dans nos choix depuis trois ans maintenant.

2023 fut une année de concrétisation avec l'arrivée des nouveaux équipements et l'achèvement de projets communaux ambitieux. Forts des réussites de ce mi-mandat passé, nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre cadre de vie et le vivre ensemble.

Durant toute cette nouvelle année, nous nous retrouverons lors des événements communaux et associatifs. C'est toujours un véritable plaisir que de profiter de ces ambiances sympathiques

quand nous sommes entourés de nos voisins nos amis et de tous les amoureux de notre joli village.

Bientôt, un nouvel espace ouvrira ses portes. Un espace de vie, de partage et de rencontre. Un groupe de bénévoles accompagnés d'un agent municipal et d'élus travaillent actuellement pour concrétiser ce projet. Ce lieu convivial vous proposera un espace médiathèque avec accès à l'informatique, des ateliers et animations, des expositions et conférences, mais aussi un espace café. Situé aux côtés des équipements ludiques et sportifs, cet espace sera un atout pour le vivre ensemble à Lairoux. Il est facile d'imaginer cet ensemble empli de joie, d'échanges et de soleil.

Deuxième semestre 2024, ce sera le Bournais !

Ces aménagements tant attendus seront source de dynamisme pour ce quartier. Fin 2023, la municipalité a relancé les études d'aménagement avec la nomination d'un nouveau maître d'œuvre.

Ce bulletin vous permettra de connaître plus en détail le travail effectué par l'équipe municipale mais aussi les projets et dossiers à venir.

Je tiens à vous assurer que ma détermination est toujours aussi forte, tout comme mon optimisme. C'est avec passion que je m'adonne à la mission que vous m'avez confiée. Avec mon équipe d'élus et d'agents, chaque jour, nous œuvrons pour vous et pour Lairoux. C'est notre village, notre bien commun.

Avec l'ensemble du Conseil et des agents municipaux, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur partagé, la santé, mais aussi la réussite dans vos projets de vie.

Je vous souhaite de tout mon cœur une belle et heureuse année 2024.

Bien à vous !



Cédric Guinaudeau



Les Services Municipaux

SECRETARIAT ET URBANISME



Georgiane Roman



Tiphaine Bétard

Georgiane est la Secrétaire générale de Mairie. Elle s'occupe des ressources humaines, de la comptabilité, des factures de la cantine et garderie, des commandes de l'administration générale, des dossiers liés aux projets communaux, de la gestion administrative du marais communal et des inscriptions scolaires. Elle gère toutes les affaires courantes de la commune.

Tiphaine seconde Georgiane à l'accueil, elle a la charge de l'urbanisme, des arrêtés, de l'état civil des réservations des salles et du matériel communal. Elle a également la charge du projet de Médiathèque communale.

LES SERVICES TECHNIQUES



Alexandre et **Franck** s'occupent des services techniques.

Ils s'engagent avec dévouement dans l'exécution méticuleuse des diverses missions requises pour assurer le bon entretien de la commune. Celles-ci englobent la préservation des espaces verts, le maintien en état de la voirie, la gestion du cimetière, l'entretien des bâtiments, la surveillance du communal, ainsi que la gestion logistique lors des événements communautaires, entre autres responsabilités essentielles. Grâce à leur engagement constant, ils contribuent de manière active à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie au sein de la commune..

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NATURE	PIÈCES À FOURNIR	INFORMATIONS
Carte d'électeur / Inscription sur la liste électorale	Pièce d'identité et justificatif de domicile.	
Recensement citoyen à 16 ans OBLIGATOIRE	Pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.	À faire durant le 1er mois suivant la date anniversaire des 16 ans
Carte nationale d'identité Demande à effectuer dans une mairie équipée ex: Luçon, La Roche S/Yon, Moutiers les Mauxfaits, Sainte-Hermine, etc.	Votre carte d'identité si renouvellement 1 acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes 1 justificatif de domicile Si vous avez fait la pré-demande, numéro et/ou QR code obtenus	Délai : environ 6 semaines Sur Rendez-vous
Passeport biométrique Demande à effectuer dans une mairie équipée ex: Luçon, La Roche S/Yon, Moutiers les Mauxfaits, Sainte-Hermine, etc.	Votre carte d'identité Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes Justificatif du domicile 1 timbre fiscal (86€ pour une personne majeure) Si vous avez fait la pré-demande, numéro et/ou QR code obtenus	Délai : environ 6 semaines Sur Rendez-vous

Pour toutes informations d'ordre administratif, adressez-vous à la mairie ou connectez-vous sur service-public.fr

Les Délibérations 2023



JANVIER	<p>Délibération - Vente lot n°30 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Demande dotation des territoires ruraux (DETR) pour l'aménagement d'équipements sportifs dans le centre bourg</p> <p>Délibération - Demande dotation des territoires ruraux (DETR) pour le projet d'aménagement et de végétalisation du cimetière</p> <p>Délibération - Annulation de la délibération D22/104 modalités d'attribution de cadeau pour les agents et enseignants</p> <p>Délibération - Convention avec les apiculteurs</p> <p>Délibération - Choix de l'entreprise pour les travaux relatifs au mur du Gorgeais</p> <p>Délibération - Validation des cahiers des clauses : CCAP et CCTP</p> <p>Délibération - Vente lot n°26 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Vente lot n°28 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Vente de bois coupé</p>
FÉVRIER	<p>Délibération - Convention intramuros</p> <p>Délibération - Télétravail</p> <p>Délibération - Frais de fonctionnement école 2022-2023</p> <p>Délibération - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite de 25% des crédits ouverts au BP de l'exercice précédent</p> <p>Délibération - Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation</p> <p>Délibération - Rétrocession du chemin cadastré ZA 11</p> <p>Délibération - Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements des agents</p> <p>Délibération - Demande de fonds vert pour le projet de renaturation et de végétalisation du cimetière</p> <p>Délibération - Avenant aux marchés de rénovation énergétique</p> <p>Délibération - Attribution des lots : équipements sportifs</p>

MARS	<p>Délibération - Vente du lot n°14 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Adhésion de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral au Syndicat Mixte union des Marais de la Charente Maritime (UNIMA)</p> <p>Délibération - Compte de gestion - Budget caisse des écoles 2022</p> <p>Délibération - Compte administratif - Budget caisse des écoles 2022</p> <p>Délibération - Approbation du Compte Financier Unique (CFU)</p> <p>Délibération - Vote des taux d'imposition 2023</p> <p>Délibération - Affectation du résultat - Budget Communal 2022 + BA Lotissement et Caisse des écoles</p> <p>Délibération - Subventions aux associations pour l'année 2023</p> <p>Délibération - Budget primitif 2023 - Budget Communal</p> <p>Délibération - Budget primitif 2023 - Budget annexe Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération : Budget Caisse des écoles 2023</p>
AVRIL	<p>Délibération - Frais de fonctionnement école 2022-2023</p> <p>Délibération - Convention de partenariat alimentaire</p> <p>Délibération - Règlement intérieur et tarifs de la restauration scolaire et du service périscolaire</p> <p>Délibération - Convention d'objectifs concernant la bibliothèque</p>
MAI	<p>Délibération - Taxe pacage 2023</p> <p>Délibération - Vente lot n°24 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Décision modificative n°1 - Budget communal...</p> <p>Délibération - Demande de subvention au titre des amendes de police 2023 aménagement de sécurisation de la rue du 8 Mai</p> <p>Délibération - Mise à jour du tableau des effectifs, suite à l'augmentation du temps de travail d'un emploi permanent supérieur à 10%</p> <p>Délibération - Télétravail</p> <p>Délibération - Critères d'attribution pour distribution de denrées de la banque alimentaire</p> <p>Délibération - Modification des conditions d'accès ou la location de matériel communal</p> <p>Délibération - Partage des frais de transport scolaire</p> <p>Délibération - Achat d'un véhicule d'occasion pour le service technique</p> <p>Délibération - Avenant n°1 à la convention des autorisations des droits du sol</p>
JUIN	<p>Délibération - Vente lot n°3 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Vente lot n°17 - Lotissement le Bournais</p> <p>Délibération - Adhésion à la convention de participation chômage du CDG85</p>
JUILLET	<p>Délibération - Élection d'un adjoint suite à démission</p> <p>Délibération - Création d'un poste de 4ème adjoint</p> <p>Délibération - Élection du 4ème adjoint</p> <p>Délibération - Décision modificative n°2 - Budget communal</p>



SEPTEMBRE	<p>Délibération - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au titre de l'année 2023</p> <p>Délibération - Approbation du rapport d'activité de la communauté de communes Sud Vendée Littoral 2022</p> <p>Délibération - Référéant déontologue</p> <p>Délibération - Décision modificative n°3 - Budget communal</p> <p>Délibération - Vente lot n°16 - Lotissement le Bournais...</p> <p>Délibération - Délégués aux commissions</p> <p>Délibération - Décision modificative n°4 - Budget communal</p> <p>Délibération - Demande de fonds vert pour les travaux de réhabilitation du mur en pierres sèches du Gorgeais</p> <p>Délibération - Rétrocession des parcelles A 1976, 1977, 1978</p> <p>Délibération - Étude d'implantation d'ombrière photovoltaïque dans le lotissement du Bournais</p> <p>Délibération - Remplacement du délégué titulaire au comité territorial de l'énergie suite à une démission</p>
OCTOBRE	<p>Délibération - Prêt de salle aux assistantes maternelles</p> <p>Délibération - Maîtrise d'ouvrage MSB pour le quartier du Bournais</p> <p>Délibération - Convention cadre de prestation de service avec la CCSVL (SST)</p> <p>Délibération - Charte d'éco-exemplarité pour la réduction des déchets</p> <p>Délibération - Convention de prestation pour l'élaboration du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.....</p> <p>Délibération - Modification du règlement de la salle des Tilleuls</p> <p>Délibération - Participation USEP pour l'école</p>

NOVEMBRE	<p>Délibération - Élaboration d'un programme local de l'habitat</p> <p>Délibération - Classement de voiries</p> <p>Délibération - Décision modificative n°5 - Budget communal</p> <p>Délibération - Convention opérationnelle de maîtrise et de ville foncière avec l'EPF</p> <p>Délibération - Facture des travaux de sécurisation de la rue de Petit Port La Claye à la commune de la Bretonnière La Claye</p> <p>Délibération - Zone d'accélération pour les énergies renouvelables - Modalités de concertation</p> <p>Délibération - Convention SYDEV - Rénovation d'éclairage public aux Voureuls</p>
DÉCEMBRE	<p>Délibération - Choix de l'aménageur d'intérieur pour la médiathèque</p> <p>Délibération - DM 6</p> <p>Délibération - DM 7</p> <p>Délibération - Bilan de la concertation sur la zone d'accélération pour les énergies renouvelable</p> <p>Délibération - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite de 25% des crédits ouverts au BP de l'exercice précédent</p> <p>Délibération - Création d'un poste suite avancement de grade</p> <p>Délibération - Modification du tableau des effectifs</p> <p>Délibération - Convention délégation de maîtrise d'ouvrage au PNR</p> <p>Délibération - Vente du lot 16</p> <p>Délibération - Annulation de réservations de terrain</p> <p>Délibération - Prix d'un repas enseignant</p>

ACQUISITION 2023



- Transpalette
- Table pique-Nique
- Visiophone école/garderie
- Panneaux de rue
- Motobineuse
- 2 récupérateurs d'eau
- Véhicule Peugeot 106
- Aspirateur à cendres
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur portable, écran et support
- 2 téléphones portables
- 5 grilles d'exposition
- Bloc de secours pour l'église
- 15 trottinettes
- Réfrigérateur
- Vitrines affichages
- Coq de l'Église

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2023



- Renaturation et allées principales du cimetière
- Rénovation énergétique des 3 bâtiments
- Plateau sportif et ludique, tyrolienne, équipements fitness
- Rénovation d'un bureau /salle de réunion à l'étage de la mairie
- Sécurisation Rue du Petit Port la Claye
- Sécurisation Rue du 8 mai

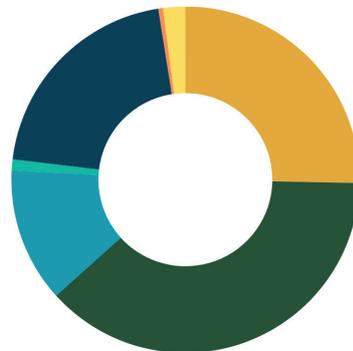


Comptes Administratifs 2022

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	somme
Charges à caractère général	145 059,61 €
Charges de personnel	217 922,32 €
Atténuation de produits	71 808,19 €
Charges financières	5 885,77 €
Autres charges de gestion courantes	118 228,33 €
Opérations d'ordre budgétaire	2 452,83 €
Opérations d'ordre budgétaire	11 844,67 €
total	573 201,72 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

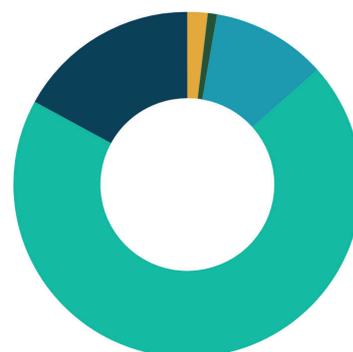
	somme
Produits des services	97 923,57 €
Impôts et taxes	242 086,40 €
Dotations et participations	227 601,36 €
Atténuation de charges	11 787,51 €
Produits gestion courante	4 090,07 €
Produits financiers	0,11 €
Produits exceptionnels	184,78 €
total recettes	583 673,80 €
Excédent 2020 reporté	274 711,78 €
total global 2021	858 385,58 €



La section investissements couvre les acquisitions nécessaires au développement des services publics et à la mise en œuvre des politiques municipales, englobant la voirie, l'entretien des bâtiments, l'achat de matériel et le remboursement des emprunts.

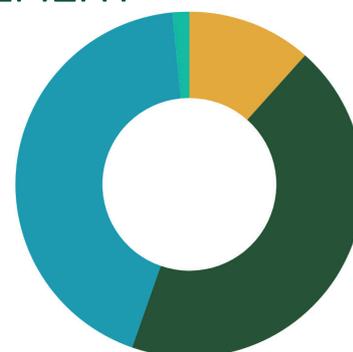
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	somme
Immobilisations incorporelles	19 816,91 €
Subvention d'équipements versée	2 410,67 €
Immobilisations corporelles	780,00 €
Immobilisations en cours	11 902,08 €
Dotations, réserves	52 980,56 €
Emprunts	1 347,60 €
Opération d'ordre	7 184,10 €
Autres immo financiers	250,00 €
TOTAL	89 237,82 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

	somme
Subvention d'équipements	89 165,50 €
Emprunts	337 000,00 €
Dotations, fonds divers	331 786,49 €
Opération d'ordre	12 014,67 €
total recettes	769 966,66 €



Tarifs Communaux 2024

SALE DES TILLEULS SALE DES ASSOCIATIONS EN COMPLÉMENT

Particuliers et professionnels

	Lairoux par jour	Hors Lairoux par jour	Lairoux par WE	Hors Lairoux par WE
Location 15/10 au 30/04	170 € 70 €	200 € 90 €	250 € 80 €	350 € 110 €
Location du 01/05 au 14/10	135 € 50 €	165 € 70 €	200 € 60 €	300 € 80 €
Location vaisselle	20 €	20 €	20 €	20 €
Forfait ménage	60 € 40 €	60 € 40 €	60 € 40 €	60 € 40 €
Cauton salle	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €
Cauton ménage	60 €	60 €	60 €	60 €
si forfait ménage non pris	40 €	40 €	40 €	40 €

Des arrhes correspondant à 20% du montant de la location seront demandées à la réservation Ce montant ne sera pas restitué en cas d'annulation de la réservation

TAXE DE SÉJOUR

du 01 avril et au 30 septembre inclus (délib. 22/58 du 21 Juin 2022)

Type d'Hébergements touristiques	Barème	Taux appliqué
Palace	De 0.70€ et 4.20€	2,10€
Classement de tourisme 5 étoiles (Hôtels, résidence et meublés)	De 0.70€ et 3.00€	0,80€
Classement de tourisme 4 étoiles, (Hôtels, résidence et meublés)	De 0.70€ et 2.30€	0,80€
Classement de tourisme 3 étoiles, (Hôtels, résidence et meublés)	De 0.50€ et 1.50€	0,60€
Classement de tourisme 2 étoiles, (Hôtels, résidence et meublés)	De 0.30€ et 0.90€	0,50€
Classement de tourisme 1 étoiles, (Hôtels, résidence et meublés)	De 0.20€ et 0.80€	0,40€
Terrains de camping et caravannage 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air équivalent par tranche de 24h	De 0.20€ et 0.60€	0,40€
Terrains de camping et caravannage 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air équivalent par tranche de 24h	0,20€	0,20€
Hébergement sans classement ou en attente de classement	De 1% et 5%	1%



LOCATIONS

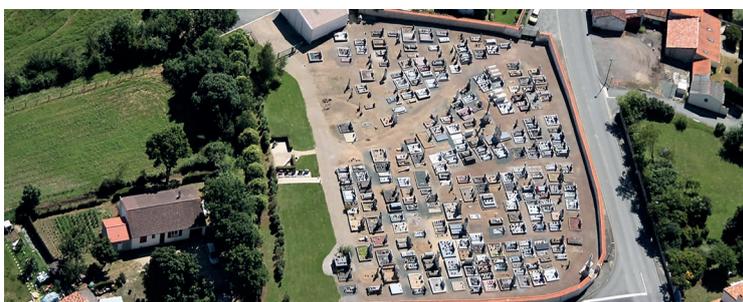
	Tarifs	Cauton
1 Barnum 3m x 3m	20 € / unité	300 €
3 Barnum 3m x 4.5 m	30 € / unité	300 €
Tables et bancs	2 € / unité	300 €
5 Mange-debout	5 € / unité	50 €
Gobelets de 1 à 150	2 € / unité	100 €
Gobelets à partir de 151	2 € / unité	200 €

Pour toutes demandes de locations, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie :

02 51 56 14 01 ou accueil@lairoux.fr

CIMETIÈRE

	Durée de la concession	
	30 ans	50 ans
Concession 2 m ²	90 €	150 €
Cave-urne 1 m ²	60 €	100 €
Dispersion de cendres au jardin du souvenir	30 €	
Plaque nom à graver au jardin du souvenir	100 €	



Projets Municipaux



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Depuis quelques semaines, Lairoux célèbre l'ouverture d'un projet innovant visant à donner un nouvel élan à la cour de l'école tout en dynamisant les activités sportives au sein de la commune. Cette initiative, approuvée lors du conseil municipal du 7 juin 2022, exprime la volonté de rendre cet espace scolaire accessible à tous, ajoutant ainsi une dimension communautaire.

Situé à proximité du centre bourg, le réaménagement complet de la cour s'intègre harmonieusement au cœur du village, offrant une accessibilité optimale depuis la rue principale. Ce nouvel espace, récemment revitalisé, propose diverses installations répondant aux besoins variés de la population, telles qu'une section «Fitness» avec des mobiliers urbains extérieurs pour des séances d'entraînement en plein air, un espace «city-stade» spécialement conçu pour encourager une variété d'activités sportives, et une zone de loisirs agrémentée de verdure, accueillant notamment une tyrolienne en complément des installations existantes comme le baby-foot et la table de tennis de table.

De belles tables de pique-nique et un théâtre de verdure ont également été ajoutés, permettant à la communauté de profiter pleinement de cet espace revitalisé. Bien au-delà du cadre scolaire, ce projet reflète une démarche inclusive en permettant aux associations locales, par le biais de conventions, d'utiliser ces installations flambant neuves pour leurs activités sportives. En favorisant la polyvalence et en cultivant un esprit communautaire, Lairoux aspire à créer un espace dynamique qui encourage la pratique sportive sous toutes ses formes et renforce les liens entre les habitants

Merci aux partenaires financiers d'avoir rendu réalisable ce projet ambitieux en nous accompagnant à hauteur de 80% du coût prévisionnel HT.

PLAN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel de l'opération	134 608 €	
Département soutien projets des communes et intercommunalité «Batiments scolaires»	48 682,09 €	36,16 %
DRAJES (5 000 équipement sportifs d'ici 2024)	34 000,00 €	25,26 %
DSIL	25 004,31 €	18,58 %
Autofinancement de la commune de Lairoux	26 921,60 €	20 %



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque communale est en train de prendre forme en tant qu'espace de vie, et nous sommes tous invités à participer à sa conception. Plusieurs réunions publiques ont déjà eu lieu, où les participants ont exprimé le désir de créer un lieu polyvalent. Ils souhaitent que cet espace devienne à la fois un lieu d'animations et de créations, une médiathèque, ainsi qu'un espace convivial dédié aux moments de partage entre amis, voisins et membres d'associations.

Ce lieu sera un véritable pilier culturel, offrant une place de choix aux livres, aux jeux, ainsi qu'à l'accès aux médias électroniques. Il sera également un espace intergénérationnel dynamique tout au long de l'année, propice aux rencontres et aux échanges.

En complément des récents équipements ludiques et sportifs de la commune, cet espace de vie et de culture vient enrichir notre environnement. Nous sommes tous conviés à contribuer à l'élaboration de ce projet, qui promet d'offrir de beaux moments de partage. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Tiphaine, qui pilote le projet aux côtés des bénévoles. Votre participation est précieuse pour faire de cet espace un lieu vibrant et enrichissant pour tous.



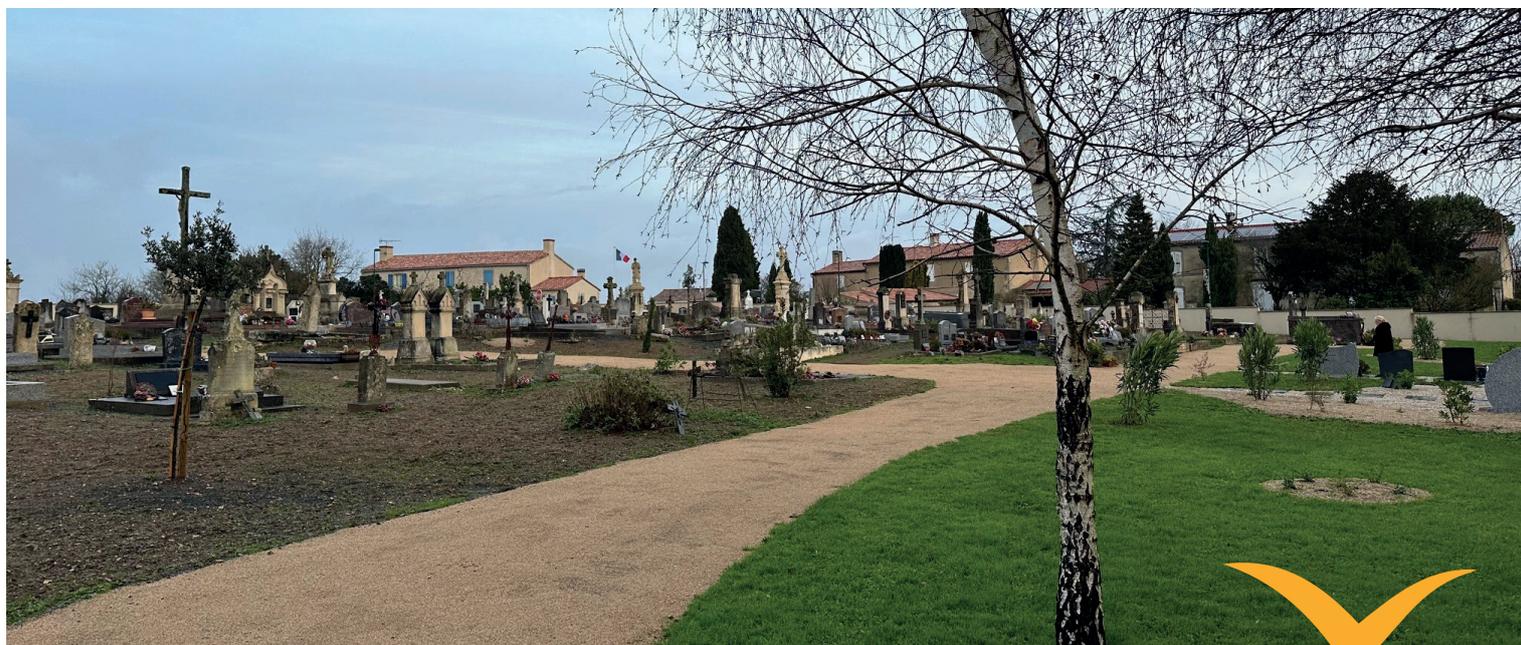
UN CIMETIÈRE PAYSAGER

Dans une démarche résolument tournée vers l'embellissement et le respect de l'environnement, nous entreprenons un projet d'aménagement paysager du cimetière en plein centre bourg. Mettant en avant notre engagement envers le zéro phytosanitaire, cette initiative vise à transformer cet espace majeur dédié à la commémoration, tout en préservant la biodiversité et en respectant le patrimoine funéraire.

La première phase de ce projet consistait en la remise au propre du cimetière. Nous avons entrepris la rénovation des allées pour les rendre accueillantes et praticables, la plantation d'arbres et d'arbustes pour créer un cadre paisible et apaisant, ainsi que la réfection de l'espace dédié au jardin du souvenir, offrant un lieu de recueillement et de mémoire.

La végétalisation du cimetière se poursuivra avec la plantation de petites fleurs robustes entre les tombes. Cette approche permettra non seulement de fleurir harmonieusement l'espace, mais également de favoriser la biodiversité locale tout en respectant l'engagement zéro phyto-sanitaire. Au-delà de l'aspect esthétique, notre démarche vise à protéger et valoriser le patrimoine funéraire de notre communauté. Chaque pierre tombale, chaque sépulture contribue à l'histoire de notre village, et nous nous engageons à préserver ce riche héritage.

Au-delà de l'aspect esthétique, notre démarche vise à protéger et valoriser le patrimoine funéraire de notre communauté. Chaque pierre tombale, chaque sépulture contribue à l'histoire de notre localité, et nous nous engageons à préserver ce riche héritage.



La Fin du Mur du Gorgeais

Le 17 octobre 1929, le conseil municipal acte pour l'achat du champ carrière rive du Gorgeais pour la somme de 12 650 francs, cet achat permettra d'avoir la pierre à proximité pour le projet de nivellement, d'élargissement ainsi que de l'élévation du mur talus, le long de la rive. Les trente-cinq riverains participent au charriage de la pierre lors des travaux.

Le 1er décembre 1929, la commune demande une subvention à l'Etat et au Département pour les travaux, pour obtenir celle-ci il faut créer une commission syndicale des riverains propriétaires. Après enquête publique en mars sous l'égide de Jules Forestier, habitant du bourg désigné par le Conseil municipal, le conseil le 13 avril 1930 déclare le projet de la rive du Gorgeais à caractère d'utilité publique.

Le 18 janvier 1931, l'association des 35 propriétaires est constituée, elle fait un emprunt de 65 000 F. sur 20 ans. Le 28 janvier 1934, l'association signale que les travaux sont entièrement réalisés et demande à rétrocéder l'ensemble de l'actif et du passif à la commune, celle-ci acte le 24 mars de la même année.

Depuis le mur talus a vieilli, long d'un kilomètre, la municipalité n'a pas toujours eu les moyens de l'entretenir. Depuis quinze, vingt ans, il s'éboule petit à petit. Sa fonction de clôture pour le bétail est en péril. La commune décide de le restaurer portion par portion.

Les travaux commencent en 2005, cette année-là, 75 mètres ont été réalisés du virage du Petit Port La Claye à l'embarcadère, en 2006, se sont rajouté 100 mètres en partant de l'autre extrémité, en 2007 la commune a encore restauré 150 mètres devant les maisons. L'année suivante le Parc Interrégional du Marais Poitevin a financé 80 mètres près du parc de contention, et la municipalité a financé 115 mètres en face des maisons.

Depuis 2005, la commune choisit le Service Espace Vendée Environnement (S.E.V.E.) implanté à Ste Hermine pour les travaux maçonneries. Ce choix est motivé par la vocation sociale, la qualité de travail et de l'entreprise d'insertion.

En 2017, la commune sollicite dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), une aide financière à la réhabilitation du mur de pierres sèches sur le marais communal de Lairoux correspondant à 30000 euros de subventions pour 40000 euros de travaux.

Une tranche de 45 mètres s'est terminée en fin d'année 2021.

Il reste encore 145 mètres linéaire subventionnés par le département à hauteur de 20 000 euros pour un montant de 44 640 euros. L'achèvement total des travaux est prévu cette année 2024.



L'Action Sociale à Lairoux

LA BANQUE ALIMENTAIRE

La municipalité annonce avec détermination le renouvellement du contrat avec la banque alimentaire, une initiative centrale dans son engagement accru envers l'action sociale durant la seconde moitié de son mandat. Cette démarche vise à garantir un soutien alimentaire régulier aux résidents les plus vulnérables, sous réserve de conditions de ressources.

Le partenariat renouvelé avec la banque alimentaire permet la distribution mensuelle de paniers alimentaires, offrant ainsi une aide concrète aux personnes confrontées à des difficultés économiques. Cette mesure s'inscrit dans une volonté de répondre de manière ciblée aux besoins immédiats de la communauté et de promouvoir une sécurité alimentaire plus robuste !

Nous vous encourageons vivement à vous manifester, en mairie ou auprès des élus, par le moyen de votre choix.

« Les français adorent manger, 10 % d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire »



ACTION SOCIALE

Distribution alimentaire

INFORMATIONS

02 51 56 14 01

LE TRANSPORT POUR TOUS

ASSOCIATION DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES

Le service de transport solidaire est destiné aux résidents de la Communauté Sud Vendée Littoral qui n'ont pas de moyen de déplacement ou ne peuvent pas conduire temporairement ou durablement.

ALÉOP TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport à la demande est un service de transport public de proximité qui permet de se déplacer, en complément des lignes régulières. Il est accessible sur réservation, et peut prendre en charge les personnes âgées et à mobilité réduite à domicile.

En résumé, le transport à la demande est une solution de mobilité pratique et accessible pour tous, qui permet de se déplacer facilement dans son quartier ou sa commune.

ASSOCIATION « DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES » SUD VENDÉE LITTORAL

Bernard CHARRIER
Tél : 02 51 29 05 34 / 06 20 56 36 29

ALÉOP TRANSPORT À LA DEMANDE

Tél : 09 69 39 14 14 (appel non surtaxé)
www.aleop.paysdelaloire.fr

Ticket à l'unité : 2,00 € ·
Carnet de 10 tickets : 15,00 €

FRANCE SERVICES

France Services est un service public qui aide les citoyens dans leurs démarches administratives, en particulier en ligne. Les animatrices de France Services sont des guides essentiels, qui peuvent informer et orienter les usagers dans les secteurs cruciaux de la vie quotidienne, tels que l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, etc.

Pour ceux qui n'ont pas accès aux outils informatiques, France Services met à disposition des ordinateurs, imprimantes et scanners en libre accès. Des permanences régulières sont organisées à Chaillé les Marais et Luçon.

N'hésitez pas à les contacter pour un accueil chaleureux et des réponses adaptées à vos besoins divers.

FRANCE SERVICE - LUÇON

14 Place Leclerc - Forum des services
85400 Luçon
Tél : 02 51 56 70 88



École Publique Les Bergeronnettes

Fête de l'École
Samedi 29 Juin 2023



LE PROJET D'ÉCOLE

Améliorer les compétences des élèves en écriture et en résolution de problèmes.

Former des élèves écocitoyens en les sensibilisant à la protection de l'environnement



L'adhésion à l'USEP permet aux enfants de participer à plusieurs activités sportives hors commune.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Isabelle NAVAS est directrice et s'occupe de la classe des maternelles. Elle est assistée par Océane ABBEZOT.

Elsa BONHOURE s'occupe de la classe des CP/CE. actuellement remplacée par Karine OUVRARD et Elise BAUDINET.

Alexandra DELAGE, s'occupe de la classe des CE2/CM1/CM2.

Sandra GAUTREAU et Isabelle BENOIT, AESH, accompagnent plusieurs enfants en situation de handicap.

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Le matin de 8h50 à 12h00 et l'après-midi de 13h20 à 16h30.

Les enseignants assurent l'accueil dix minutes avant l'heure de rentrée. Les portails sont fermés à clé pendant les heures de classe et de garderie

LISTE DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mesdames JAMES, GENDERS et Messieurs FOUQUET et GERON.

DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Zélie GALAIS et Sarah BOUCHEREAU - CP / CE I

Antonin GUINAUDEAU-PASQUIER et Léo PAILLOT - CE2 / CM I / CM2

Un grand merci à l'Amicale laïque qui complète généreusement les budgets grâce à de nombreuses manifestations.

CONTACT

Place de la mairie
85400 LAIROUX
02 51 56 09 83
ce.0850352w@ac-nantes.fr

COLLÈGE SECTEUR ARNAUD BELTRAME

Rue Travot
85400 Luçon
Tél : 02 51 30 65 00

LYCÉE SECTEUR ATLANTIQUE

5 Rue Jean Jaurès
85400 Luçon
Tél : 02 51 29 11 44

Les Services Péri-scolaires

L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN CHARGE DU SERVICE



Maryse David



Jessica Petrolesi



Océane Abbezot

Tarifs 2023/2024

Cantine	Enfant en fonction du quotient familial	de 1,00 € à 3,50 €
	Adulte	4,75 €
Garderie	par 1/2 heure	0,70 €
	Complément Petit-déj	Gratuit
	Goûter	Gratuit
	Pénalité de retard par 1/2h	10 €
Pour réserver les repas cantine@lairoux.fr		

LA CANTINE

Chaque matin, **Maryse** s'occupe de la préparation des repas au sein du restaurant scolaire la Ruche Gourmande. Elle confectionne plus de 600 repas par mois destinés aux 55 enfants qui fréquentent régulièrement l'établissement. A partir de 12h Maryse est rejoint par **Jessica** pour la surveillance des enfants et le service de midi suivi par l'interclasse de 13h à 13h20

À l'interclasse du midi, de 13h00 à 13h20, Jessica et Maryse assurent la surveillance des enfants.

LA GARDERIE

Le matin, **Océane** prend en charge la garderie de 7h15 à 8h50, offrant un complément de petit-déjeuner gratuit jusqu'à 8h15. En fin de journée, **Jessica** assure la garderie de 16h30 à 18h30, proposant un goûter gratuit ainsi qu'une assistance aux devoirs et/ou des activités éducatives.

Depuis la rentrée, une vingtaine d'enfants fréquentent régulièrement les garderies matin et soir. Sous la supervision d'Océane et Jessica, ils ont récemment participé à la création de cartes de vœux destinées aux anciens de la commune.

LA RUCHE GOURMANDE

Face à l'arrêt de la livraison par plusieurs fournisseurs, le conseil municipal a pris la décision de choisir un nouveau fournisseur unique pour la livraison des denrées alimentaires, optant pour Transgourmet et sa formule E-Quilibre. Cette transition vise à simplifier le processus de commande tout en offrant des menus équilibrés et variés tout au long de l'année, conformément aux objectifs de la loi Égalim, répondant aux besoins nutritionnels des enfants fréquentant quotidiennement la cantine.

Nous accordons une importance particulière à la qualité des produits, rigoureusement sélectionnés, et privilégions des produits français. Ces denrées sont livrées chaque semaine directement à la cantine, assurant un approvisionnement régulier et frais. Les repas demeurent entièrement faits maison, préparés avec dévouement par Maryse et Jessica. Notre engagement demeure fort : fournir des repas sains, délicieux et nutritifs pour soutenir la croissance et le bien-être des enfants. Nous croyons que cette initiative contribuera à améliorer l'expérience culinaire des enfants tout en garantissant la qualité et l'authenticité des repas servis à la Ruche Gourmande.



Église Saint-Pierre



La Commune de LAIROUX fait partie du territoire de la Paroisse Notre-Dame de la Plaine rassemblant les communes de Chasnais, Les Magnils-Reigniers, Luçon et Ste-Gemme-la-Plaine.

Le référent de la paroisse est **M. Olivier De Saint-Martin**

Les messes dominicales et lieux desservis sont indiqués sur le tableau d'affichage de l'Église

PRESBYTÈRE DE LUÇON

16 Place Leclerc 85400 LUCON

Tél : 02 51 56 02 90 mail : lucon@diocese85.org

paroissenotredamedelaplane-lucon.fr



Les Anciens Combattants

Chers Camarades, chers Concitoyens,

L'année 2023 a été ponctuée d'une intervention au profit des enfants de l'école publique dans le cadre du devoir de mémoire, des cérémonies du souvenir en hommage aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale pour le 8 Mai, de la première guerre mondiale pour le 11 novembre et de la fin de la guerre d'Algérie pour le 5 décembre. Chacune de ces cérémonies nous a permis de nous réunir nombreux avec les élus locaux, le personnel enseignant, les enfants de l'école publique et les habitants de la commune. Je succède en tant que Président à Monsieur Raymond Plissonneau qui demeure notre président d'honneur.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024

Hervé Zanin

HERVÉ ZANIN

Président de l'ACPG CATM

Tél : 02 51 28 66 23



Lairoux Patrimoine

Durant cette année, l'association a continué à organiser les visites de l'église Saint Pierre, a participé à l'exposition « L'École Autrefois » en partenariat avec l'école Les Bergeronnettes, et à la journée des associations.

La restauration du calvaire des Terres Câchées, abimé par les tempêtes, se fera au cours du premier trimestre.

L'Assemblée Générale se déroulera à la salle des associations le mardi 23 janvier à 18 h. Cette assemblée générale est ouverte à tous. Toutes les idées d'action pour valoriser le patrimoine de notre village sont les bienvenues.

LAIROUX PATRIMOINE vous souhaite un joyeux NOËL, une Bonne Année, et vous donne rendez-vous le 24 janvier .

Bernadette Coste



BERNADETTE COSTE
Présidente de Lairoux Patrimoine
Tél : 06 62 36 08 53



Amicale Laïque de Lairoux

L'Amicale Laïque de Lairoux, une association dédiée au soutien financier et moral des initiatives de l'école publique de Lairoux, maintient son engagement de 75 ans au sein de la communauté. Notre mission persistante vise à enrichir la vie culturelle et sociale de la commune.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, nous sommes fiers de nos divers événements, tels que le spectacle de Noël 2022 avec son initiation au cirque, l'après-midi divertissant avec JeuxMaMuse lors de « Lairoux Fête Le Printemps », et notre implication réussie dans le repas et la buvette de la kermesse de l'école.

Le soutien aux projets pédagogiques de l'équipe enseignante inclut le financement de la sortie de fin d'année à l'histoire de la Vendée. La fête de l'école a été marquée par un spectacle extraordinaire sur les Fables de La Fontaine, préparé avec dévouement par nos chers enfants, l'équipe éducative, et Gérard Navas. Nous sommes fiers d'avoir soutenu les cours de théâtre à hauteur de 70%.

Nous sommes également ravis de notre collaboration fructueuse avec la Mairie de Lairoux, incluant la gestion de la buvette lors des concerts de ZOUNDS et SELL ONE, la participation à l'apéritif de la kermesse de l'école, ainsi que l'organisation commune d'Halloween.

Malgré tous vos soutiens lors de nos ventes et manifestations, malheureusement, l'année 2022-2023 a présenté un défi financier avec un bilan déficitaire de -1000€. Cependant, nous avons maintenu notre engagement envers la communauté de Lairoux en organisant des événements enrichissants et gratuits.

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous sommes heureux des animations passées, notamment la buvette pendant la diffusion des matchs de la coupe du monde de rugby, le renouvellement d'Halloween avec la boom et la célébration de la fête de Noël avec les enseignantes. Nous sommes enthousiastes à l'idée des animations à venir car nous avons prévu une multitude de manifestations, alors assurez-vous de noter ces dates dans vos agendas pour l'année 2024. Consultez l'affiche ci-dessous pour plus de détails.

Nous exprimons notre gratitude envers nos mécènes actuels pour l'année 2024, à savoir JP Maçonnerie, MDFT, Galvao Elec, PANDOR MEDIA et la Mairie de Lairoux. Leur générosité soutient notre cause, et nous les remercions chaleureusement. Nous poursuivons nos efforts pour rechercher de nouveaux mécènes qui pourraient nous aider à renforcer nos ressources et à organiser des manifestations encore plus exceptionnelles.

Toute l'équipe de l'Amicale vous souhaite une excellente année festive.

Si vous souhaitez intégrer notre association, ce sera avec grand plaisir !

Romain Bouchereau

ROMAIN BOUCHEREAU
Président de l'Amicale Laïque
Tél : 06 73 16 18 84
amicalelairoux@hotmail.fr



22 DÉCEMBRE 2023
SPECTACLE DE NOËL

23 MARS
TOURNOIS SPORTIF

29 JUIN
REPAS DANSANT

14 SEPTEMBRE
REPAS / CONCERT

14 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL

17 FÉVRIER
CARNAVAL
SOIRÉE DÉGUISÉE

31 MARS
CHASSE AUX OEUFS

14 JUIN au 14 JUILLET
DIFFUSION EURO FOOT

31 OCTOBRE
HALLOWEEN

AGENDA 2024

AMICALE LAÏQUE
LAIROUX

Les Rouches



Notre association fondée en 1988 par des lairousiens soucieux de préserver un environnement de qualité se mobilise depuis 35 ans pour la valorisation et la protection de notre prairie communale.

C'est un territoire prisé des chasseurs, des pêcheurs et des habitants eux-mêmes qui demeure un véritable joyau paysager et écologique.

Pendant l'hiver cette vaste étendue de 245 hectares recueille les crues du Lay et favorise la migration des oiseaux (hérons, oies sauvages, spatules, bécasses ...) qui viennent s'y ressourcer et se nourrir.

Lors de la saison de pâturage, d'avril à novembre, nous nous attachons à promouvoir un pâturage traditionnel respectueux des éleveurs, de leur bétail et de leur savoir-faire.

Nous organisons tout au long de l'année diverses animations visant à sensibiliser le public à notre environnement, à la richesse de notre patrimoine avicole, botanique et aux enjeux de préservation de la biodiversité .

Nous serons heureux de vous rencontrer ou retrouver lors de la mise à l'herbe pour une journée de convivialité qui rassemble les différents acteurs œuvrant ensemble pour la pérennité de cet espace remarquable.

Nous tenons à remercier Monique et Pierre Tomassini qui, lors de cette manifestation , alimentent nos stands en électricité facilitant ainsi la venue d'artisans.

Vous retrouverez l'historique de nos animations 2023 sur notre page Facebook et notre site internet.

Le bureau et les membres des Rouches vous souhaitent une excellente année 2024

Isabelle Bahabanian



ISABELE BAHABANIAN

Présidente des Rouches

Tél : 06 73 92 73 22

rouches@ouvaton.org - <http://lesrouches.free.fr>



Société de Chasse *Lairoux - La Claye*

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le dimanche 25 juin 2023, nos 52 sociétaires y étaient conviés. En cette mi-novembre le bureau sortant reste : Président : Hillaireau Franck, vice-Pdt : Baudry Raymond, vice-Pdt : Bourget Nicolas, Trésorier : Debouté Dominique, Secrétaire : Gautreau Thierry

L'ensemble des sociétaires a décidé la poursuite des actions favorisant la reproduction naturelle de la faune sauvage (jachères, aménagements du territoire, comptages...) en partenariat avec la Fédération des chasseurs de Vendée et les agriculteurs des deux communes. En 2023, nous avons lancé le programme « Vive les couverts d'été ».

Dans le but d'augmenter les intérêts que présentent les couverts végétaux, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée souhaite développer un partenariat agricole pour favoriser la mise en place d'une interculture d'été. La technique du semis à la volée, environ dix jours avant la date supposée de la moisson et en maintenant le chaume en place, semble être le compromis qui présente de nombreux avantages :

- *Amélioration de l'activité biologique du sol et du taux d'humus
- * Limitation de l'érosion et de la battance du sol
- *Accroissement du pouvoir d'infiltration de l'eau (système racinaire multiple)
- *Limitation du lessivage des nitrates (forte capacité d'absorption du couvert)
- * Limitation du développement des adventices
- *Réduction des produits phytosanitaires (couverture du sol)
- *Lutte contre les champignons pathogènes (biofumigation)
- *Diminution des gaz à effet de serres et stockage de carbone
- * Amélioration de la biodiversité faunistique et floristique
- *Zone refuge et d'alimentation pour la petite faune (perdrix, faisans, caille des blés,...)
- *Contribution à l'accueil et au développement des auxiliaires (pollinisateurs...)
- * Embellissement du paysage agricole, etc..

Le GAEC de la Franguinière est notre 1er partenaire pour 10 ha.

Au niveau du marais communal nous poursuivons nos actions liées au programme « Life de la Baie de l'Aiguillon sur Mer ». Nous intervenons aussi pour réguler les espèces invasives (Ragondins, Jussie). Une journée était programmée le samedi 25 février avec «La Sauvagine Vendéenne» où nous avons confectionné des nids artificiels sécurisés favorisant la reproduction des oiseaux d'eau, ils ont été implantés au printemps. Cette opération était réalisée et inscrite sur le site du ministère de l'Environnement dans le cadre des journées mondiales des zones humides .

Notre société est à la base d'un projet qui se dessine à grande échelle en Vendée; il est mené par un technicien nouvellement nommé, Mr Mickaël Angelin. L'objectif de ce projet est de proposer un repeuplement en faisans communs sur une zone relativement vaste (plusieurs milliers d'hectares), en y appliquant une gestion concertée avec l'ensemble des acteurs locaux. Les communes concernées sont au nombre de 17 dans un premier temps. D'autres communes riveraines semblent très attentives et intéressées pour les années à venir par cette démarche. Le développement d'une population semi-naturelle reste dans un premier temps un objectif à atteindre en préservant une partie des oiseaux réintroduits et particulièrement les faisans. Au printemps, nous avons assuré le suivi des coqs chanteurs et en été l'échantillonnage des compagnies.

Au niveau animation, nous avons organisé une soirée Paella/Karaoke le 10 juin 2023 qui fut un succès, remerciements à la commune de la Bretonnière/La Claye pour le prêt de sa salle des fêtes. En parallèle, nous proposons une vente de cartons de vin du Sud. Deux actions qui seraient reconduites en 2024.

En vous remerciant de votre attention, sachez que nous restons à votre écoute.

Pour conclure, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.

Le Bureau

FRANCK HILAIREAU

Président de la Société de Chasse

Tél : 06 73 52 99 30



La Gymnastique Volontaire

Depuis quelques semaines La Gymnastique Volontaire a repris ses activités et a vu le nombre de ses adhérentes augmenter. Les séances ont lieu tous les jeudis de 19h. à 20h. dans la salle des Tilleuls (hors vacances scolaires).

Notre dynamique animatrice: Cathy Winterstein nous propose des exercices très variés pour le renforcement musculaire, la souplesse, la coordination..., sur des musiques entraînantes. En octobre, certaines d'entre nous ont participé à la marche de La Joséphine à La Roche sur yon.

Nous ne serons pas les organisateurs de la prochaine course cycliste mais, nous réfléchissons à une nouvelle manifestation.

Un cours gratuit lors de la journée: «Lairoux fête le printemps» à la mi-mars vous sera proposé par notre animatrice.

Nous remercions Maryse David d'avoir assuré la présidence de notre club durant ces six dernières années.

Le bureau vous souhaite tous ses vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024.

Sandra Gautreau



SANDRA GAUTREAU

Présidente de la Gymnastique volontaire
Tél : 02 51 29 41 32



Club de La Joie de Vivre

Le Club de la Joie de Vivre, avec ses 103 adhérents, vous présente à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous prévoyons pour 2024 quelques sorties qui, nous l'espérons, attireront un grand nombre de personnes, comme Holiday on Ice le 24 mars à Nantes, les Floralies en mai à la Chabotterie, quelques mardis après-midi pour le bowling et nous réfléchissons à un Cabaret en décembre prochain pour Noël, sans oublier le banquet d'avril qui plait toujours autant.

Les activités du mercredi après-midi dans la salle des Associations restent maintenues ; elles attirent toujours beaucoup de personnes.

Nous avons prévu deux concours de belote : samedi 16 mars 2024 et samedi 28 septembre 2024 : ces concours sont toujours très populaires et attirent environ 90-100 personnes pour chacun d'eux.

L'année 2024 commence le mercredi 03 janvier avec les activités de table habituelles.

Puis nous avons l'Assemblée Générale le mercredi 24 janvier dans la salle des Tilleuls. Toutes les personnes qui voudraient y assister et s'inscrire pour faire partie de notre Club sont les bienvenues. La cotisation annuelle est de 15 euros par personne, pour l'année entière.

À bientôt.

Nicole Ardouin

NICOLE ARDOUIN

Présidente du Club de la Joie de Vivre

Tél : 06 87 21 33 26

nicole.ardouin@wanadoo.fr



Lairoux Line Stone

L'association Lairoux Line Stone a accompagné le groupe de rock Sell One pendant 5 ans. 62 concerts ont été organisés avant la dissolution du groupe. Un grand merci au public fidèle et enthousiaste.

Un nouveau projet musical, toujours inspiré par le rock, laissant plus de place à la langue française et aux consonances jazzy, est en train de voir le jour. Le nouveau groupe, toujours en circuit court, prépare actuellement son répertoire et espère vous séduire dans les prochains mois.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2024

Michel Bahabanian

MICHEL BAHABANIAN

Président de Lairoux Line Stone

rock@sellone.fr - www.sellone.fr

Enfance et Jeunesse

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

DAUTEL SYLVIE, résidence « les Pacaudières » - 06 87 53 47 71

GERON Céline, 8 bis route de Chasnais - 06 47 73 60 89

GROUARD Olivia, 6 Chemin de La Lande - 06 75 86 98 44

LAVOYER Ophéline, 7 square du Bournais- 06 04 19 30 01

SOULARD Sylvie, 10 bis rue Océane - 02 51 97 24 08

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Pôle enfance intercommunal du Bois des Tours
24 rue des Acacias -85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais
02 51 30 76 24
ram@sudvendee littoral.fr

À savoir : Le Conseil Général a mis en place un site internet : <http://www.vendee-enfance.fr/>. Vous pouvez y retrouver cette liste actualisée avec les disponibilités des assistantes maternelles, pour celles qui les ont renseignées

ACCUEIL DE LOISIRS DE TRIAIZE

L'accueil de loisirs « Les Petits Malins » accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans. Pouvant accueillir 35 enfants les mercredis et pendant les petites vacances scolaires, la structure voit sa capacité passer à 67 en été. Le site est pourvu de 2 salles : La première, la « salle des Loustic's » est dédiée aux enfants âgés de 3 à 5 ans. La seconde, la salle des Minions et des Zygoto's est dédiée aux 6-12 ans. Les enfants peuvent se reposer dans une salle dédiée et équipée pour la sieste et se défouler dans les 2 grands espaces extérieurs. Les déjeuners sont quant à eux servis dans le réfectoire de l'école. L'été, une salle de classe de maternelle est dédiée aux Loustic's.

En période scolaire, la structure est ouverte tous les mercredis de 7h30 à 19h.

Pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Depuis Lairoux, un service de transport s'effectue le matin à 8h20 pour un retour à 17h30 le soir.

LES PETITS MALINS

5 place Georges Clemenceau - 85580 Triaize
02 51 56 38 57
centre.lespetitsmalins@sudvendee littoral.fr



LE CAMPUS

Le Campus Espace Jeunes est une structure associative destinée à l'accueil des 11-25 ans. Il est présent depuis plus de 20 ans sur le territoire de Luçon et propose accueil, écoute, prévention et animation tout au long de l'année.; Il propose aux communes du Sud Vendée Littoral de mettre en place des activités itinérantes à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans. Nous proposons quatre possibilités d'activités (culinaire, sportive, numérique ou manuelle), sur un mercredi ou un samedi après-midi pour 12 jeunes, encadrées par un animateur de notre structure de 14h00 à 17h00.

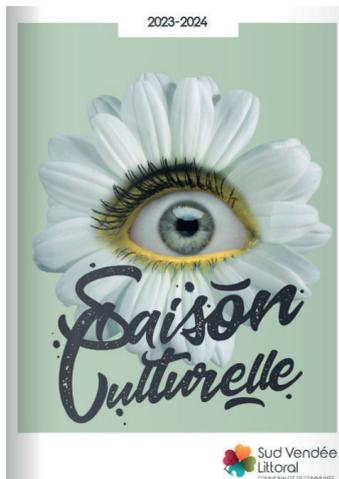


CONTACT

6 rue Saint Mathurin - 85400 Luçon
02 51 56 03 66
info@le-campus.org

Communauté de Communes

LA SAISON CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La Communauté de communes propose un cocktail énergétique de spectacles vivants ! De la musique en passant par le théâtre ou les contes, il y en aura pour tous les goûts !

Quelques spectacles à venir :

Vendredi 19 et Samedi 20 janvier 2024 à 20h «MYTHO PERSO » par la compagnie Les becs verseurs- Théâtre -Médiathèque Pierre Menanteau de Luçon - Lecture Musicale

Samedi 27 janvier 2024 à 20h30 « ABC DEVOS » - Théâtre - Théâtre le Jean-Baptiste de Chaillé-les-Marais.

Vendredi 22 mars 2024 à 20h30 « SANSEVERINO » Chanson française - Espace Culturel Intercommunal de Saint-Michel-en-l'Herm.

Samedi 23 mars 2024 à 20h30 « DAN AR BRAZ » Musique Celtique- Espace Culturel Intercommunal de Saint-Michel-en-l'Herm.

Informations et réservations au 02 51 56 37 37

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT (HTH) AVEC L'ASSOCIATION ESCALESOUEST

Et si vous hébergiez un jeune pour quelques semaines ? La Communauté de communes Sud Vendée Littoral lance le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) avec l'association Escalesouest !

L'accès au logement est une vraie problématique sur notre territoire pour **les jeunes étudiants, apprentis, salariés en mobilité professionnelle, saisonniers ou stagiaires âgés de 15 à 30 ans.**

Le dispositif d'Hébergement temporaire chez l'Habitant (HTH) vise à permettre aux jeunes de trouver un hébergement pour une courte durée, que ce soit quelques jours ou quelques semaines. Il s'agit d'une assistante temporaire, un coup de main précieux lorsqu'ils ont besoin d'un hébergement ponctuel.

Les propriétaires peuvent devenir hébergeurs avec ce dispositif. **Il suffit d'avoir une chambre meublée disponible, avec un accès à une salle de bains et à la cuisine.** L'hébergeur choisit les périodes au cours desquelles il souhaite mettre à disposition sa chambre.

Il recevra une indemnité de séjour, repas non compris, de 15 € par nuit, dans la limite de **270 € par mois** du 1^{er} avril au 31 octobre et de 17 € par nuit dans la limite de **290 € par mois** du 1 novembre au 31 mars.

L'Association Escalesouest, mandatée par la Communauté de communes, est l'intermédiaire entre les hébergeurs et les jeunes bénéficiaires du dispositif. Elle établit avec les hébergeurs une convention définissant les conditions d'accueil. Elle est présente tout au long de la mise à disposition de la chambre.

Pour toute question sur ce dispositif, contacter l'association Escalesouest au **02 51 05 34 24**



DÉCHETS : LE SERVICE ÉVOLUE EN 2024 !

Afin de préparer le passage à la redevance incitative prévue en 2026, une grande enquête visant à recenser tous les foyers producteurs de déchets et évaluer les besoins en bacs de collecte a été menée en 2023 et se prolongera en 2024. Il est demandé à chaque usager de s'inscrire et de créer son compte en ligne ou par téléphone afin de recevoir sa carte d'accès aux déchèteries du territoire.

Pour participer à l'enquête : rendez-vous sur **www.enquete9.com** ; ou par téléphone au **02 52 74 00 79**, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Il est également important de signaler auprès du service Déchets de la Communauté de communes tout changement de situation : arrivée et départ du territoire, déménagement sur une autre commune ou évolution du nombre de personnes dans le foyer.

En parallèle, plusieurs évolutions sont programmées au 1^{er} janvier 2024 pour améliorer l'offre de service et de maîtrise des coûts: **Contrôle d'accès sur toutes les déchèteries ; Changement de jour de collecte ; Changement des horaires d'ouverture des déchèteries.**





OFFICE DE TOURISME Sud Vendée Littoral

L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE AUSSI DES organisateurs d'événements

L'Office de Tourisme Sud Vendée Littoral vous offre la possibilité de diffuser gratuitement vos événements et animations ouvertes à tous sur notre site internet ainsi que dans l'application IntraMuros.

Nous sommes également votre relais privilégié pour gérer vos réservations ou la vente des billets de vos événements. Profitez d'un taux de commission réduit voire même d'une promotion dans nos agendas périodiques.



DEMANDEZ VOS ACCÈS POUR PUBLIER VOTRE ÉVÉNEMENT :
info@sudvendeelittoral.com

VOTRE CONTACT POUR LA BILLETTERIE :
Aline ASCARD : a.ascard@sudvendeelittoral.com

Plus d'infos sur sudvendeelittoral.com/espace-pro/fiche-sit



Nous vous accueillons toute l'année dans les Offices de Tourisme de
L'Aiguillon-la-Presqu'île, Saint-Michel-en-l'Herm, Luçon, Mareuil-sur-Lay-Dissais et Chaillé-les-Marais.

et contactez-nous aussi...

PAR TELEPHONE

02 51 56 37 37



VIA FACEBOOK MESSENGER

SudVendeeLittoralTourisme



VIA NOTRE SITE INTERNET

www.sudvendeelittoral.com

Numéros Utiles



NUMÉROS D'URGENCES

SAPEURS POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17 (Luçon 02 51 56 11 54)
SAMU : 15
CENTRE ANTIPOISON : 02 41 48 21 21
NUMEROS D'URGENCE EUROPÉEN : 112
HÔPITAL DE LUÇON : 02 51 28 33 33
MEDECIN DE GARDE : 116 117
PHARMACIE DE GARDE : 3237
VIOLENCES FEMMES : 3919
ENFANCE EN DANGER : 119
E.D.F. (Enedis Urgence) : 09 72 67 50 85
SAUR : 02 51 45 09 69

ADMR DU PAYS NÉ DE LA MER

Services à la personne (ménage, garde d'enfants, jardinage), aide à domicile...

9 rue de l'Église - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm
Tél : 02 51 61 47 47
maraislittoral@admr85.org
Permanence les mardis et jeudis de 9h30 à 12h30

Nos bénévoles sur le Secteur
Suzanne PETIT : 06 76 34 34 06
Monique CRISON : 06 62 34 29 17

ACTIF EMPLOI

Services à la personne (ménage, garde d'enfants, soutien scolaire, jardinage, bricolage, assistance informatique), services aux entreprises ou associations...

28 bis Allée St François - 85400 LUÇON
Tél : 02 51 27 95 59
actif85lucon@gmail.com / www.actif-emploi.com

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Démarches diverses : assurance-maladie, allocations familiales, demandeurs d'emploi, relevé de carrières, cartes d'identité, passeports, cartes grises...

43 bis, Rue du 11 Novembre
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS
Tél : 02 51 56 70 88

MISSION LOCALE DU SUD VENDÉE

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire...

Permanence du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30.

Forum des services, 14 place Leclerc
85400 LUÇON
Tél : 02 51 56 89 12 - mlsv.lucon@wanadoo.fr -
www.missionlocalesudvendee.com

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Déclarés en mairie

GÎTE VENDÉE FOUR YOU - 4 PERSONNES

4 Rte du Four À Chaux, 85400 Lairoux - 07 81 63 80 96

GÎTE LE CLOSIER DES SAULISES - 6 PERSONNES

14, Chemin des Terres Gâchées- 06 80 40 17 91

GÎTE L'ÉCURIE - 5 PERSONNES

3 rue de la Motte - 02 51 28 43 98

GÎTE LE VIEUX CAFÉ - 7 PERSONNES

3 rue de la Motte - 02 51 28 43 98

MEUBLÉ LE COTTAGE BLEU - 4 PERSONNES

3 Route des Diarches - 06 11 14 13 67

MEUBLÉ L'ORÉE DU MARAIS - 6 PERSONNES

5 Chemin de la Touche Morisson - 06 83 99 76 29

MEUBLÉ L'AIGRAITTE - 6 PERSONNES

4 Chemin de la Touche Morisson- 06 83 99 76 29

VILLA LAIROUX - 8 PERSONNES

5 Rue Océane

MEUBLÉ Alain ROYER - 5 PERSONNES

8 bis Rue Océane - 06 15 33 28 58

MEUBLÉ The Cornflowers - 8 PERSONNES

4 Chemin de la Lande - 02 51 28 43 98

MEUBLÉ Gregory THIEBOT - 6 PERSONNES

13 Rte de Chasnais

Entreprises de la Commune

ADOPT 1 BOX Location de box de stockage - Les Etusseaux - 06 40 74 85 84
ATLANTIK AUTOMOBILE Négociant automobile - ZA les Fougères - 06 62 02 74 59
BERTRAND ÉLAGAGE Élagueur grimpeur - Z.A. les Fougères - 06 82 93 56 51
BÉTONS DU LITTORAL VENDÉEN Z.A. les Fougères 02 51 29 19 29 - 06 20 86 58 42 - s.tzillet@blv85.fr
Cédric MARANGOLO Coiffeur homme à domicile 5 Lotissement les Pacaudieres - 06 76 35 85 93
CELEST AUTO Négociant automobile 25 rue du 8 mai - 02 51 29 09 78 - 06 56 76 18 98
CREARTDECO Décoration d'intérieur 5 Lotissement les Pacaudieres - 06 76 35 85 93
ENDUITS ET PLÂTRES DU PAYS Neuf et rénovation 3 Rue des Châtaigniers - 06 80 72 90 18 - 06 40 78 56 98
GALVAO Électricité - 23 rue du 8 Mai - 06 78 21 89 08
JP MAÇONNERIE Maçonnerie - neuf et rénovation - taille de pierre - couvertures 7 rue Amédée Bollé, Z.A les Fougères - 06 48 34 43 97 - jpmaconnerie85@gmail.com
LA PERLE ADMINISTRATIVE Secrétaire indépendante 32 rue Océane - 06 07 03 49 53 - laperleadministrative@orange.fr
LE NETTOYEUR VENDÉEN Nettoyage, démoussage, traitement des toitures, façade etc. 32 rue Océane, LAIROUX - 02 51 28 46 86 - 06 33 22 59 16
BRUNEAU T.P Terrassements divers, aménagements, assainissements neufs et rénovations Z.A les Fougères - 02 51 97 75 71 - 06 16 91 51 96 - brunEAU.tp@orange.fr
LUC RENELLE - Petits Travaux Secteur Sud Vendée - 06 83 26 04 28
MAXI'CLEAN Travaux de nettoyage et d'entretien, intérieur, extérieur, particuliers et entreprises - 31 Rue Océane - 02 51 29 44 02
MDFT - Création et maintenance de fibre optique 29 rue du 8 mai - 06 47 97 23 40
MÉTALLERIE PREZEAU portails, escaliers, verrières, et tous produits métalliques ou inox 1 Route des Croies - 06 58 56 31 09
MIEL DE MAYA 16 chemin de la Prévauté - 07 82 62 69 85
MIGAUD Machines agricoles - ZA les Fougères - 02 51 29 06 63
ML COMPUTERS Informatique à domicile 3 rue de la Motte - 02 51 28 43 98 - 06 82 49 61 60 contact@mlcomputers.fr
MM MARTINEAU MENUISERIE Bois, alu, PVC 1 bis rue Océane - 02 51 29 40 67 - 06 62 79 31 81
MON PETIT BOULEAU Au service de vos jardins 1 Route des Sarcelles - 06 47 62 15 25
Mrs HUNEAULT B Boucherie chevaline - Z.A. les Fougères, - 02 51 56 14 63
MULTISERVICES Jary Jimmy - 5 route des Croies - 06 65 78 61 64
PROPRIÉTÉS PRIVÉES.COM Immobilier - 02 40 05 96 72 - 06 84 83 09 93 jc.faucon@proprietes-privées.com - http://www.proprietes-privées.com
SHAUN O'ROURKE Aménagement, entretien de jardins, de parcs 1 route st Denis - 06 73 32 06 01
TSM AUTO Garage entretien réparation toutes marques Z A les Fougères - 02 5129 42 38



LAIROUX



COORDONNÉES

Place de la Mairie - 85400 Lairoux
02 51 56 14 01
secretariat@lairoux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h30 à 17h30
Mardi et Jeudi : 14h30 à 19h00
Vendredi : 9h à 12h30
Mercredi et Samedi : Fermé

WWW.LAIROUX.FR